

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SNADMSA

18 SEPTEMBRE 2018

L'Assemblée Générale du SNADMSA s'est tenue le 18 septembre 2018, au Centre de Conférences Luminem, 19 rue de Paris à Bobigny (93013), siège de la CCMSA.

Le Président, Edgard CLOEREC a ouvert la séance à 9h45.

Cette deuxième assemblée générale dans les locaux de Bobigny sera marquée par la dernière intervention de M. BRAULT en tant que Directeur Général de la CCMSA.

Edgard CLOËREC tient à indiquer que le futur Directeur Général, François Emmanuel BLANC, qui prend ses fonctions le 1^{er} octobre, n'a pas pu être présent parmi nous.

Le quorum étant atteint, Edgard CLOËREC a ouvert l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. QUESTIONS STATUTAIRES

1.1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du SNAD MSA du 13 septembre 2017 publié sur le site internet : www.snadmsa.fr

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du SNADMSA du 13 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

1.2. Présentation des comptes de l'exercice 2017 et du Rapport de la Commission de Surveillance

Etienne LE MAUR, trésorier pour l'année 2017, présente les comptes de l'exercice à travers un rapport financier joint en soulignant :

- Un résultat déficitaire de 7229,21€, dû aux frais d'honoraires de 15450€, correspondant à l'action de représentativité portée par le SNAD (frais de lobbying et frais d'avocats).

- Un bilan satisfaisant avec 10168.92€.

Les réserves de 92034.64€ représentent plus de 3 années de fonctionnement.

L'assemblée prend connaissance du rapport de la commission de surveillance composée d'Hervé CURT et Dominique RABOTEAU (excusé).

À l'issue du Rapport, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes présentés pour l'année 2017.

Edgard CLOËREC informe l'assemblée que Jean-Jacques LAFAYE assurera la fonction de trésorier du SNAD à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il remercie, avec appui, l'action d'Etienne LE MAUR qui s'est fortement investi pour reprendre le suivi des comptes. Etienne LE MAUR poursuit son action au sein du bureau.

1.3. Renouvellement du tiers sortant

A l'unanimité l'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs sortants :

- ☞ Jean-Marie BOULEC
- ☞ Jean-Jacques LAFAYE
- ☞ Dominique MAUCOTEL
- ☞ Jacques OLIVERES

Par ailleurs, l'Assemblée générale désigne à l'unanimité les 3 candidats à la fonction d'administrateur :

- ☞ Pauline SIRE
- ☞ Thierry GIRARD
- ☞ Pierrick OLIVIER

Edgard CLOËREC remercie par ailleurs chaleureusement Françoise VALES, qui ne se représentent pas, pour son action de longue date au sein du Conseil d'Administration du SNAD avec en particulier sa fonction de secrétaire.

2. ACTUALITE SUR LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE

Edgard CLOËREC a rappelé depuis 2013, l'ensemble des actions de lobbying et contentieux engagés avec nos collègues du RSI.

Une victoire importante a été obtenue avec un article de la loi Rebsamen du 17 août 2015 qui prévoit une mesure d'audience spécifique aux agents de Direction MSA mais aussi Régime Général.

Depuis cette date, l'action du SNAD vise à la parution d'un décret d'application pour mettre en place l'effectivité de la mesure.

Une action devant le Conseil d'Etat est en cours.

Parallèlement, le SNAD a contesté devant la Cour d'Appel de Paris les arrêtés de représentativité de novembre 2017 et juin 2018.

En synthèse, l'action du SNAD se poursuit avec une issue incertaine mais avec une volonté forte de défendre nos intérêts.

3. ACTUALITE SYNDICALE

L'assemblée Générale a pris connaissance de la photographie des Agents de Direction de l'institution en notant :

- Une stabilité du nombre d'Agents de Direction à 254
- Une augmentation importante du nombre de Sous-Directeurs avec parallèlement une baisse des Directeurs adjoints.
- Une parité Homme/Femme respectée pour les catégories de Sous-Directeurs et d'Agents comptables mais une part de femmes à seulement 25% pour les Directeurs.
- Un renouvellement important depuis 5 ans (60%) avec une part croissante de collègues issus d'un parcours au Régime Général ou au RSI.
- Une rémunération moyenne stable.

Edgard CLOËREC a ensuite rapporté les spécificités de notre Convention Collective avec l'enjeu de la rendre dynamique en s'inspirant des mesures en négociation actuellement au Régime Général.

4. TABLE RONDE : « LA MSA ET LA DIVERSITE DES PARCOURS DES CADRES DIRIGEANTS », AVEC LE TEMOIGNAGE DE :

Animée par Isabelle GUEGADEN MOREAU et Etienne LE MAUR, la table ronde a accueilli 4 collègues pour témoigner de leurs parcours :

- ☞ Katie HAUTOT (MSA Picardie),
- ☞ Sophie SARFATI (MSA Midi Pyrénées Nord)
- ☞ Stéphane ANTIGNY (MSA Sud Champagne),
- ☞ Fabrice CHARTIER (MSA Franche-Comté).

Vous trouverez ci-après l'introduction de la table ronde réalisée par Isabelle GUEGADEN MOREAU.

LE MOT DU PRESIDENT :

La « table ronde » témoigne :

- de la démonstration d'un renouvellement,
- d'une diversité,
- d'un engagement des cadres dirigeants sur l'avenir de la MSA.

Cela nous engage encore plus à appuyer notre action sur :

- un socle de valeurs partagées,
- un partage des visions,
- la défense de nos spécificités OPA / OPS,
- une capacité d'adaptation et d'innovation.

Il est essentiel de rappeler l'importance du SNAD :

- Il regroupe la quasi-totalité des Agents de Direction,
- Constat d'une adhésion massive des nouveaux collègues,

Avec la volonté :

- D'être un Syndicat autonome qui regroupe toutes les composantes
→ ce qui fonde notre action en représentativité

Pour mémoire :

Le SNAD est seul signataire de la convention collective de 2000 et de son Avenant en 2008 :

- Une seule catégorie de caisses (évalué à B+)
- Un dispositif spécifique de retraite complémentaire (3 %)
- Points Article 19.2
- RVCD

La négociation actuelle au RG n'a rien à nous envier :

- Évolution significative en cas de mobilité ;
- Un dispositif Art. 19.1 favorable (ouvert tous les 3 ans) ;

Et surtout :

- Pas de dispositif de cessation d'activité par la seule décision du DG National

L'ambition du SNAD :

- Etre attentif par rapport aux volontés des Pouvoirs Publics :
- Des fonctions de Directeur et Agent Comptable à durée déterminée ;
- Un niveau de rémunération revue à la baisse.
- Et plus globalement : La fusion des Conventions Collectives.
- Il faut noter la qualité des relations avec la FNEMSA et les DG successifs

Concernant la MSA et les Agents de Direction :

- Importance du couple Président/Direction, Elus/Agents de Direction

Encore plus sensible avec :

- la réduction des cadrages
- la mise en œuvre des mutualisations de proximité

Cette réussite du binôme s'appuie sur :

- Un dialogue,
- Un respect,
- Un partage des responsabilités.

Quelques exemples récents nous interpellent (congédiement...)

Les mutualisations de proximité :

- Impactent notre fonctionnement et celui des comités de direction
- Leur montée en charge doit permettre une évaluation sur la gouvernance qui devra être réalisée en toute objectivité

Le Plan stratégique 2025

Doit être aussi l'opportunité de réfléchir sur :

- L'organisation des équipes de direction,
- Le dimensionnement de celles-ci,
- L'évolution des fonctions et responsabilités.

Doit être aussi l'opportunité de faire évoluer nos pratiques managériales.

Notre métier = donner du sens. Les formations, les UCD, le carrefour y contribuent.

En conclusion :

Le SNAD a toute sa légitimité pour porter les enjeux de notre collectif :

- Évolution de nos responsabilités,
- Mais aussi défense de nos valeurs et acquis,

Face à des volontés politiques parfois paradoxales, une prochaine rencontre avec le Président, Pascal CORMERY et le Directeur Délégué de la FNEMSA François-Emmanuel BLANC, est prévue au cours des prochaines semaines.

5. CLOTURE DES TRAVAUX EN PRESENCE DE MICHEL BRAULT, DIRECTEUR GENERAL DE LA CCMSA

C'est avec une vive émotion et reconnaissance que l'assemblée générale a ovationné Michel BRAULT qui s'est toujours pleinement mobilisé pour soutenir l'action du SNAD et de notre collectif des agents de direction

Le Président,

Edgard CLOEREC